



BRULLANOVES



Homme de passion, loyal, profondément fidèle, il aimait à dire qu'il était avant tout un paysan et il le revendiquait avec fierté.

Pierre était un homme de caractère, un homme entier, fiable, sur qui on pouvait compter.

Son absence laisse un vide immense et son souvenir restera à jamais gravé dans nos mémoires.

Nous sommes fiers de lui et nous ne l'oublierons jamais.

Pierre TAURINYA, Maire de 1995 à 2026

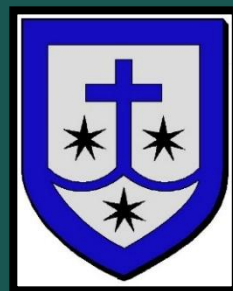
JANVIER - FEVRIER 2026

47^{ème} année

BROUILLA

Site : Brouilla.fr

Mail : mairie@brouilla.fr



Son œuvre pour la commune

Entré au conseil municipal en 1989.

Elu maire en 1995 et depuis ce jour-là, il a tenu les rênes de la mairie.

Sous son égide, la municipalité a acheté une cave coopérative à l'abandon et décidait tout d'abord de créer une maison des Associations, mais très vite, s'apercevant que l'ancienne mairie devenait trop petite par rapport aux charges de travail et à l'augmentation du personnel, il changeait d'avis et il se dotait d'une mairie neuve avec bureaux (pour lui et ses adjoints), une bibliothèque municipale par la suite, une salle de réception pour les fêtes et cérémonies et une salle pour les tenues du conseil municipal.

Plus tard, il crée un immeuble en collaboration avec un cabinet d'architecte où il installe un cabinet médical qu'il loue à un médecin généraliste et à un kinésithérapeute. Déjà à ce moment-là, il prévoyait les difficultés pour les communes d'avoir un médecin dans le village. Quelques années de location, et il était fier depuis la fin de l'année, d'avoir pu fixer notre médecin généraliste dans ses propres murs ; visionnaire donc déjà pour le devenir médical de notre village.

D'autres projets sont en cours et il se félicitait d'attirer d'autres professions médicales...

Son autre préoccupation était les enfants et l'école. Il se targuait d'être le premier maire de la commune à avoir fait installer des climatisations réversibles depuis très longtemps, alors que de plus grandes communes n'en sont pas encore dotées.

Une garderie, une cantine, des voyages scolaires sont des preuves de son attachement au bien-être des enfants.

A la pointe du progrès, il avait anticipé la crise énergétique en installant des panneaux photovoltaïques sur l'ensemble des bâtiments communaux : un site à la mairie et un site à la halle des sports, celui-ci produisant la plus grande partie de l'électricité consommée par le groupe scolaire.

Préoccupé par la sécurité du village et de ses administrés, il avait fait installer des caméras de vidéo protection. Brouilla est devenu le village le moins impacté par la délinquance sur la circonscription de la gendarmerie d'Elné.

Soucieux d'aider ses administrés les plus démunis, il avait permis la création d'environ 70 logements sociaux dans notre petite commune.

Anticipant la baisse de dotation de l'Etat, il avait par l'intermédiaire d'achat et de rénovation de certaines bâtisses, permis de créer des revenus supplémentaires pour la commune (8 locations).

Agriculteur à la retraite, il était soucieux de l'image de sa commune et se dévouait corps et âme auprès de ses administrés et de la communauté de communes des Aspres.

En 1998, conseiller communautaire dès la création de la communauté de communes des Aspres.

En 2008, Président du SIVU des Aspres (syndicat de voirie).

En 2011, il devient Vice-président en charge de la communication et à partir de 2020, vice-président en charge des déchets et depuis 2023, vice-président des Finances et vice-président en charge des finances pour le SYDETOM depuis 2020.

INFORMATIONS COMMUNALES

Collecte de sang

Dans le cadre de la programmation des collectes pour 2026, les deux prochaines collectes auront lieu les :

- Mercredi 04 mars 2026 de 15h00 à 19h30
- Mercredi 16 septembre 2026 de 15h00 à 19h30

A l'occasion de la collecte de sang du 24 décembre 2025, l'EFS a accueilli 32 volontaires, qui, par leur geste généreux et bénévole, contribuent à leur permettre de répondre aux nombreuses demandes des hôpitaux et cliniques de notre région, qui outre les soins aux malades et aux opérés, doivent faire face également aux accidents de la route.

Registre personnes vulnérables

Les personnes âgées, seules, isolées ou vulnérables peuvent demander leur inscription sur un registre. En cas de conditions climatiques exceptionnelles ou de gestion de crise (neige, inondations...), canicule, qualité de l'air, les agents communaux prendront contact avec ces personnes pour prendre de leurs nouvelles et éventuellement répondre à des besoins urgents.

Nous rappelons toutefois que cette inscription est volontaire, facultative et confidentielle.

Restrictions de l'usage de l'eau

L'arrêté Préfectoral n° DDTM/SER/2026-034-0001 du 03/02/2026 prolonge les mesures de restrictions des usages d'eau déjà en vigueur jusqu'au 30/04/2026 inclus.

Résultat d'analyse de l'eau janvier 2026

La conclusion sanitaire de l'Agence Régionale de Santé de l'analyse de l'eau prélevée le 22 janvier 2026 au centre du village est : eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Information travaux avenue Clémenceau

Depuis le 24 novembre 2025 et pour une durée de 14 mois, pendant les travaux de l'avenue Clémenceau, les arrêts de bus Le Millery, Le Pont et avenue Clémenceau seront transférés à l'arrêt provisoire Place de la République.

Extrait du conseil municipal du 30 janvier 2026

Étaient présents : M Bernard PACCIANUS, Mme Régine BANTREIL, M Claude COMMES, Mme Christelle OGOZALY, Mme GIRAULT Elodie, Mme Séverine MARCHETTI, Mme Maryse CHARVIEUX, M Nicolas BENNES, M Vincent MANUGUERRA, Mme ALCON Laetitia, Mme Bérengère RIVOALLAN, M Marc MALAVAUD.

Absents excusés :

Absents : Mme Laurence DJERROUD

Procurations : M Gilles COSTE donne procuration à M Claude COMMES

Secrétaire de séance : Mme GIRAULT Elodie

INSTALLATION NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL ET PRISE DE FONCTION AU SEIN DU CONSEIL :

ELECTION DU MAIRE : M PACCIANUS 13 voix pour

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS : accord à l'unanimité

ELECTION DES ADJOINTS

DELEGATION DU MAIRE : accord à l'unanimité

DELEGATION DES ADJOINTS

VOTE DES INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS : accord à l'unanimité

INVESTISSEMENT 2026 AVANT VOTE DU BP 2026 : accord à l'unanimité

RESTES A REALISER : accord à l'unanimité

CONVENTION MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF ITINERANT VAN ADO 66 : accord à l'unanimité

POLICE MUNICIPALE

Entretien de la chaussée du passage à gué d'Al Mas Planères



Les services techniques ont récemment réalisé des travaux d'entretien de la chaussée du passage à gué situé à Al Mas Planères, en direction de Bages. Cette intervention, qui a nécessité l'utilisation de près de 6 tonnes de goudron, a permis de reboucher les trous et d'améliorer la sécurité des usagers.

La commune tient à saluer le professionnalisme et l'efficacité des agents des services techniques, pleinement mobilisés pour l'entretien du réseau routier et qui illustrent la volonté municipale de préserver la qualité des infrastructures.

Dépôt sauvage : une trentaine de pneus ramassés par les services techniques

Un dépôt sauvage d'une trentaine de pneus a récemment été constaté fin décembre dans la nature.

Les services techniques sont intervenus immédiatement afin d'évacuer l'ensemble de ces déchets, démontrant une nouvelle fois leur réactivité et leur engagement au service de notre village.

Les dépôts sauvages constituent une infraction et entraînent des coûts importants supportés par la collectivité.

La Commune condamne avec la plus grande fermeté ces actes irresponsables et totalement inacceptables et invite les habitants à signaler tout dépôt suspect afin de lutter efficacement contre ces comportements.



Incident à la cantine, le PPMS déclenché avec succès !

Jeudi 15 janvier, aux alentours de 12h30, un incident inhabituel est survenu à proximité de la cantine communale, entraînant l'activation du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS).

Un individu, poursuivi par les services des Douanes après l'interception de son véhicule à l'entrée du village, s'est réfugié sur le toit du bâtiment de la cantine afin d'échapper au contrôle. Face à cette situation, le personnel communal a immédiatement appliqué les procédures prévues dans le cadre du PPMS, en étroite collaboration avec les élus présents.

Par mesure de sécurité, les issues et les fenêtres de la cantine ont été fermées et les volets abaissés. Les enfants présents ont été pris en charge dans le calme et la sérénité, conformément aux consignes.

Après environ une heure de négociation, l'individu s'est rendu aux forces de l'ordre. L'intervention conjointe de la gendarmerie et des Douanes s'est déroulée sans incident, et la situation est restée sous contrôle à chaque étape. Les activités périscolaires ont pu reprendre normalement peu après.

Le maire tient à saluer le professionnalisme, la réactivité et le sang-froid du personnel communal, des élus et des équipes éducatives, ainsi que le comportement exemplaire des enfants. Cet événement a démontré l'efficacité des mesures prévues par le PPMS et la qualité de la préparation des équipes encadrantes face à ce type de situation exceptionnelle.

ASSOCIATIONS ET AUTRES EVENEMENTS

Bibliothèque

Soirée avec Colette (1873-1954) le samedi 14 mars à partir de 18h.

Les personnes d'un âge certain auraient des raisons de ne pas aimer Colette ! Elle les a souvent tracassées avec ses dictées, ces courts textes semés d'embûches que les maîtres proposaient à leurs élèves inquiets.

Et pourtant, nous aurons plaisir à la redécouvrir, avec tout son talent, sa sensibilité ... et ses contradictions.

Elle a écrit qu'elle n'aimait pas écrire. « Il faut trop de temps pour écrire ». Elle a écrit une soixantaine d'ouvrages.

Elle a critiqué le mariage. « Être mariée, c'est trembler que la côtelette de Monsieur soit trop cuite, l'eau de Vittel pas assez froide, le bain brûlant » ...etc. Elle s'est mariée trois fois.

Colette était hyperconnectée... à la vie végétale, animale et humaine. Une proximité toute simple avec la nature. Mais elle a aussi aimé l'artifice du Music-hall (elle s'est produite au Moulin Rouge, au Bataclan, plus dévêtue que vêtue), elle a fait de la réclame, elle a ouvert un temps un institut de beauté...Etc.

Colette, c'est avant tout un style d'écriture inimitable que nous aimerions rendre vivant par nos lectures.

Donc, venez savourer ces phrases pleines de poésie. Vous pouvez bien sûr amener « votre » Colette à ce goûter appétissant.

Une collation sera quand même offerte à l'issue de cette soirée.

VCB66

LE VCB66 DEVOILE SON PROGRAMME

Lors de sa réunion de Club du 6 Février 2026, le président Gérard Renier ouvre la séance en rendant hommage à Pierre Taurinya, Maire de Brouilla décédé récemment en observant 1 minute de silence.

Le Pdt présente l'arrivée de quatre nouveaux Cyclistes. Le club compte désormais 25 licenciés cyclos et une trentaine d'adhérents confirmant ainsi son dynamisme !

Après trois années de pratique sur route notamment, le bureau envisage la création d'un groupe spécifiquement dédié à la pratique du VTT.

Le VCB66 participera à toutes les cyclos randos énoncées dans le calendrier départemental (CODEP66)

ORGANISATIONS du VCB66

Dimanche 10 Mai 2026 Cyclo pause fraîcheur aux Casiers Locaux Ethiques à Alénia.

Stage sur route à la découverte des Hautes Pyrénées à Argelès-Gazost du 1er Juin au 7 Juin.

Randonnée cyclos « CAMI dels ASPRES » le Dimanche 5 Juillet 2026

Info :

En reconnaissance de son engagement et de ses actions sportives le VCB66 a reçu le diplôme du mérite de la Fédération Française de Cyclotourisme.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

A VELO TOUT EST PLUS BEAU

Gérard Renier Président



Espoir pour les Enfants du Laos

La Présidente et le bureau d’Espoir pour les Enfants du Laos vous présentent leurs meilleurs vœux.

Grace à vos dons, cotisations et achats à la boutique solidaire vous êtes essentiels pour apporter espoir et soutien à ces enfants, comme la remise de vingt-quatre vélos leur permettant de poursuivre leur scolarité.

Un grand merci pour votre générosité.



Les Nins de Brouilla



LES NINS DE BROUILLA

Espace initiative des jeunes

Réunion les mercredis pendant les temps scolaires de 16h à 18h à la salle Rouzaud au premier étage de la mairie de Brouilla. Projet : réaliser des actions et être accompagné dans les domaines du sport, la culture, la solidarité, l'environnement...

Plus d'information en contactant : pjj@cc-aspres.fr – 06 14 60 40 54

Atelier Mémoire « Peps Eureka »

En partenariat avec MSA Service, des ateliers gratuits sont proposés pour les personnes à partir de 60 ans.

Tous les mardis à partir du 07 avril au 23 juin de 10h à 12h30 Salle Rouzaud, étage mairie.

Inscription en mairie par mail mairie@brouilla.fr ou au 04 68 95 33 11

On nous prie d'insérer

Félicitations à Thibault De-coninck, 20 ans, pour avoir validé sa formation initiale de policier adjoint et nous lui souhaitons une bonne continuation !



Expression de l'opposition

oppositionbrouilla@gmail.com

Informations utiles

DECHETS DE JARDINS ET GROS CARTONS

Il existe un service d'apport de déchets de jardin et cartons (type gros cartons de livraison) les 1^{ers} jeudi et 3^{ème} samedi de chaque mois, de 8h30 à 10h30, sur inscription en mairie. Pas de retrait en porte à porte. Pour les gros volumes, mise à disposition du camion de la mairie, entre midi et 13h30 (50 €).

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Ouverture au public le Mercredi de 10h à 12h
et de 16h30 à 18h

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE « LES BRULLANINS »

Le Centre de Loisirs propose à vos enfants :
activités créatives, culturelles et sportives,
sorties, jeux... les mercredis et pendant les
vacances (du lundi au vendredi) de 7h30 à
18h, à l'école de Banyuls dels Aspres
(contact Mickaël Dejoye 06.19.36.60.67).

PIJ Inscription Point Jeunes :

<http://servicejeunesse>

Mail : pj.brouilla@cc-aspres.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence le 1^{er} Mardi du mois, en mairie,
sur rendez-vous auprès du **04.68.53.69.55**

MAISON France SERVICES

Infos Impôts et retraites
sur RV 04.30.44.48.79

RECENSEMENT MILITAIRE ET PARCOURS DE CITOYENNETE

Vous venez de faire 16 ans...

Pensez à vous faire recenser en mairie, muni du
livret de famille et de votre carte d'identité.

Lors de la journée d'appel de préparation à la
défense, un certificat de participation vous sera
remis.

Comme l'attestation de recensement, ce certificat
obligatoire est requis pour l'inscription aux examens
et concours de l'autorité publique.

ENCOMBRANTS

Mardi 10 mars 2026 : s'inscrire en appelant le
04.68.66.59.61 avant le 06 mars

Jeudi 09 avril 2026 : s'inscrire en appelant le
04.68.66.59.61 avant le 03 avril

Précision :

Seuls les déchets enregistrés seront évacués et
dans la limite de 2m3.

Tout déchet qui contient dans un véhicule doit
être acheminé vers la déchetterie par l'administré.

COLLECTE DES DECHETS

Bac Vert (OM) **les lundis, dès 5h du matin**

Bac Jaune (tri sélectif) **les mercredis en semaine paire** (à partir de 5h du matin), mercredi 4 mars,
mercredi 18 mars, mercredi 1^{er} avril, mercredi 15 avril, mercredi 29 avril, mercredi 13 mai.

SITES RECUPERATION ET RECYCLAGE

Liège : récupération des bouchons de liège à la mairie

Pour le verre : parking de la mairie, parking des écoles, esp. Ludovic Massé, rue du Tech, Route de la
Gare, rue des Syrah, rue de Pourteills, Le Millery, Rte de Saint Génis, rue Jean Jaurès

Pour les piles : mairie

Pour le textile : parking de la mairie et parking des écoles